



**BULLETIN
MUNICIPAL**

**HIVER
2021—2022**

MEILLEURS VŒUX



LE MOT DU MAIRE

Chères Bélarganaises, chers Bélarganais,

La situation sanitaire me contraint à vous présenter les vœux à travers ce bulletin.

Pour celles et ceux qui me connaissent vous savez combien j'aurais préféré vous rencontrer, échanger et vous écouter lors de la traditionnelle cérémonie des vœux.

Pour 2022, je fais le vœu peu original, je vous l'accorde, mais tellement sincère, d'un retour à des relations humaines normales et à des temps de convivialité normaux.

Je fais le vœu, que les actions que nous menons en matière de solidarité, de sécurité, de vivre ensemble, portent leur fruit et apportent un mieux-être aux plus fragiles et aux plus exposés d'entre nous. J'y serai toujours attentif.

Je souhaite aussi que tous vos projets se concrétisent.

Avec les Élus nous avons à cœur de mener des projets permettant d'entretenir et d'améliorer le service public aux Bélarganais. Nous nous y attelons malgré le contexte budgétaire particulièrement difficile compte tenu notamment des dépenses dues à la pandémie, des prélèvements en hausse de l'état ainsi que le rééquilibrage des dotations et les hausses des coûts de l'énergie et des matières premières. Ces défis induisent généralement une forte augmentation de la fiscalité de la part des Collectivités. À Bélarga nous avons choisi de maintenir, malgré tout, le même taux de fiscalité pour la cinquième année consécutive.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal pour son investissement et son dévouement à la chose publique durant cette période difficile que nous vivons. En effet, ils ont dû s'adapter en permanence aux multiples règles et situations « hors normes ».

2022 sera une année riche, sur le plan politique, pour notre pays, avec les élections présidentielles et législatives (pensez à effectuer vos démarches citoyennes).

Au nom du Conseil municipal et en mon nom, je vous souhaite tous mes vœux de bonheur, de joie et de santé pour cette nouvelle année 2022. Nous aurons, j'en suis sûr le plaisir de nous retrouver prochainement. D'ici là, portez-vous bien, prenez soin de vous, de votre famille et de tous ceux que vous aimez.

José MARTINEZ



Dear Bélarganaises, dear Bélarganais

The health situation compels me to send you my best wishes through this newsletter.

For those who are familiar with me, you know how much I would have preferred meeting you, interact and listen to you during the traditional vows ceremony.

For 2022, I make the unoriginal wish, yet so sincere, for a back to traditional human relationships and ordinary times of conviviality.

I hope that the actions we are taking in terms of solidarity, security and living together will bear fruit and bring a better life to the most vulnerable and at risks among us. I'll always look out for it.

I also hope that all your personal goals will come to fruition.

Together with the elected representatives, we are committed to carrying out projects to maintain and improve the public service to Belarga's inhabitants . We are working on this despite the specific difficult budgetary environment, particularly in view of operating expenses due to the pandemic, the increase of state taxes, the readjustment of allowances and energy and raw material sudden rises . These challenges generally lead to a sharp increase in taxes on behalf of the local authorities. In Belarga, we have chosen to maintain the same tax rate for the fifth year in a row.

I would like to thank all the civil servants for their investment and dedication to public affairs during this difficult period. Indeed, they have had to constantly adapt to the many "out of the norm" rules and situations.

2022 will be a politically rich year for our country, with the presidential and state representatives elections (do not forget to fulfill the administrative procedure).

On behalf of the City Council and on my own behalf, I wish you joy, happiness and health in the new year 2022. I am sure we will have the pleasure of meeting again soon. Until then, be healthy, take care of yourself, your family and everyone you love.

Beautiful and Happy New Year 2022 !

José MARTINEZ

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS :

D2021038 **Pérennisation de deux emplois** actuellement pourvus en Contrat à Durée Déterminée pour les transformer en Contrat à Durée Indéterminée.

Adopté à l'unanimité

D2021039 Afin de pouvoir mobiliser les fonds à tout moment et très rapidement et pour des besoins ponctuels de trésorerie, notamment dans le cadre du préfinancement des opérations d'investissement en cours de réalisation et dont le versement des subventions requises n'a pas été perçu,

le Conseil décide à l'unanimité d'ouvrir un crédit de trésorerie de 150.000 euros.

D2021040 **Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M-57 au 1er janvier 2022**

La nomenclature budgétaire et comptable M 57 est l'instruction la plus récente, du secteur public local, instauré au 1er janvier 2015 dans le cadre de la création des métropoles, le référencement M 57 présente la particularité de pouvoir être appliqué par toutes les catégories de collectivités territoriales (région, département, établissement publics de coopération intercommunale et communes).

Une généralisation de la M 57 à toutes les catégories de collectivités locales est programmée au 1er janvier 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le changement de nomenclature budgétaire et comptable du budget communal.

D2021041 **Indemnités de fonction de Conseiller Municipal titulaire de délégation**

Monsieur le Maire précise, qu'en application des dispositions de l'article 2123-24-1 du code général des Collectivités Territoriales alinéa III, les Conseillers municipaux auxquels le Maire délègue une partie de ses fonctions peuvent percevoir une indemnité de fonction spécifique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de voter à main levée et à l'unanimité d'allouer avec effet au 1er janvier 2022 une indemnité de fonction à Mme Thérèse Fievet, Conseillère Municipale déléguée aux fonctions suivantes : **Commission éducation - Affaires scolaires - Jeunesse - Culture - budget.**

D2021042 **Modification des Commissions Municipales** afin de faciliter l'examen des dossiers et d'en élire les membres en respectant le principe de la proportionnelle

Le Conseil **délibère et décide** de constituer six commissions municipales :

- Finances - Budget - Appels d'offres
- Travaux - Patrimoine - Voiries - Sécurité
- Urbanisme - Aménagement du Territoire et Développement économique
- Affaires scolaires - Enfance - Jeunesse - Action sociale
- Culture et Évènementiel
- Information et Communication municipale

Procède à l'élection des membres des six commissions selon le principe de la représentation proportionnelle des Élus au sein de l'Assemblée Communale, Monsieur le Maire étant Président de droit de chacune des commissions

1 - Commission Finances - Budget - Appels d'offres :

I - Gestion et analyse financière, réflexion et analyse budgétaire

Conseillère Déléguée : FIEVET Thérèse
Membres : SORLIN Laury, TEISSIER Serge, BONET Bérenger

2 - Commission Travaux - Patrimoine - Voirie Sécurité :

II - Bâtiments communaux, voirie et réseaux, espaces verts, propreté, Plan Communal de Sauvegarde (PCS), hygiène et sécurité

Adjoint Délégué : BARY Jean-Marie
Membres : BONET Bérenger, FEUVRIER Nicolas, SORLIN Laury, TEISSIER Serge

3 - Commission Urbanisme - Aménagement du territoire - Développement Économique

III - Cadre de vie, environnement, développement durable, PLU, PAEN, projet économique

Adjointe Déléguée : LANGREE Cécile
Membres : BONSIGNORI Claire, FEUVRIER Nicolas, GAZAGNE Joris, SORLIN Laury

4 - Commission Éducation - Affaires scolaires - Action sociale - Jeunesse :

IV - École, Enfance, Jeunesse, personnes âgées

Conseillère déléguée : FIEVET Thérèse
Membres : BONET Bérenger, PAVÉ Angélique, DIAZ Nathalie, BONSIGNORI Claire

5 - Commission Culture évènementiel :

V - Festivités, Associations

Adjoint délégué : BARY Jean-Marie
Conseillère déléguée : FIEVET Thérèse
Membres : PAVÉ Angélique, DIAZ Nathalie, TEISSIER Serge

6 - Commission Information et Communication Municipale

VI - Site internet, bulletin municipal

Adjointe déléguée : LANGREE Cécile
Conseillère déléguée : FIEVET Thérèse
Membre : AÏT-MOUHEB Tony



D202143

Convention d'occupation des droits du sol

Une autorisation d'occupation du domaine public est conclue en vue d'une exploitation :

Après en avoir délibéré le Conseil :

Autorise le principe d'appliquer une convention d'occupation des droits du sol.
Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

D202144

Convention fourrière automobile

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, les épaves de véhicules sont assimilées à des déchets et sont traitées en tant que tel.

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

Approuver le projet de convention proposé par le garage Delvaux (Aspiran).

Autoriser Monsieur le Maire à signer la dite convention (cette convention entrera en vigueur à compter de sa signature pour une durée de trois ans et sera renouvelable par tacite reconduction de deux fois une année)

Après en avoir délibéré le Conseil donne un avis favorable

D202145

Prise en charge des dépenses d'investissement à hauteur de 25 % du budget N-1 avant le vote du budget primitif de 2022

Il est proposé au Conseil de permettre à Monsieur le Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25 % avant l'adoption du budget principal qui devra intervenir avant le 15 avril 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents, décide :

D'autoriser Monsieur le Maire à mandater les dépenses d'investissement 2021 dans la limite des crédits repris, ci-dessus, et ce avant le vote du budget primitif.

DÉPARTS



Nous saluons le départ à la retraite, bien méritée, de Mme Josette VIARD, figure ô combien populaire de notre village, qui a œuvré à l'agence postale communale durant 26 ans soit de 1995 au 31 décembre 2021.

Nous fêterons son départ à la retraite autour d'un verre de l'amitié lorsque les mesures sanitaires le permettront.

Nous accueillons depuis le 1er janvier Amélie MAZZEI qui prend le relais.



A partir du mois de février vous ne croiserez plus Florent CASTRONOVO, notre agent technique depuis 2019, il a obtenu une mutation au Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Nous lui souhaitons une bonne continuation dans son milieu professionnel.

ESPACE SUPPLÉMENTAIRE POUR LES ENCOMBRANTS



Depuis le mois de septembre un nouveau lieu de collecte des déchets a été implanté sur notre Commune, il se trouve à l'entrée du lotissement des Arbousiers;

Nous vous rappelons que papiers et emballages sont à jeter dans la colonne JAUNE depuis le mois d'octobre



NOUVEAUX HORAIRES DU CIMETIÈRE COMMUNAL

A la suite de nombreuses incivilités constatées dans ce lieu de repos éternel, et pour veiller à la tranquillité du lieu, nous avons décidé de verrouiller les grilles d'accès aux horaires de fermeture.

HORAIRES

Du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

Samedi- dimanche - jours fériés de 9h00 à 17h00

Nous en profitons pour vous rappeler que les espaces inter-tombes ainsi que les allées appartiennent au domaine public. C'est ainsi que, pour ce qui concerne les plantations, l'article 19 du règlement dispose :

Les plantations: Seules sont autorisées, pour des raisons de sécurité, les plantes en pot et les plantations de fleurs de décoration disposées dans la zone affectée à chaque sépulture. Les arbres et arbustes ne sont pas autorisés (art. 8), les existants sont entretenus et taillés par les familles qui doivent veiller à ce qu'ils ne dépassent pas les limites de concession.

Les agents communaux ne sauraient être tenus pour responsables de l'entretien des plantations existantes des familles.

De plus les employés municipaux constatent que l'espace réservé aux encombrants et déchets dans le cimetière est trop souvent remplis d'encombrants autres que les végétaux ou pots de fleurs. Nous en appelons, là encore, à votre civisme pour respecter les consignes en matière.

CANTINE - GARDERIE

La cantine située dans la salle juxtaposant la salle du Conseil accueille en moyenne plus ou moins 30 enfants

La garderie accueille plus ou moins 15 enfants

Depuis le 10 janvier les parents des enfants fréquentant ces lieux pourront s'inscrire et payer en ligne grâce au « portail famille » que la Commune a acquis par le biais d'un logiciel informatique.

Vous pouvez accéder à la page avec le lien ci-après :

https://www.delta-enfance4.fr/PORTAIL_BELARGA

EXTINCTION DES LUMIÈRES DU VILLAGE

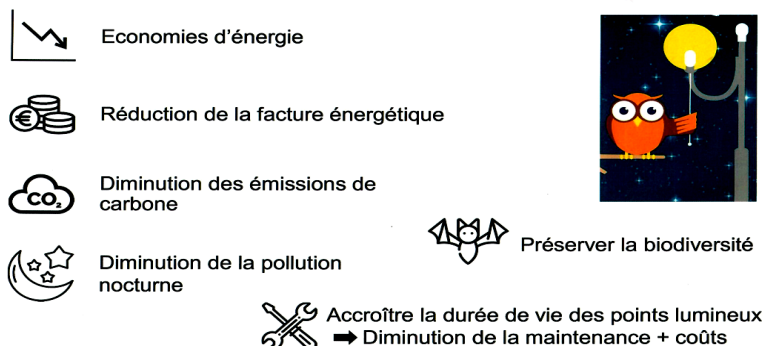
La transition énergétique est un impératif et un gisement d'économies pour nos communes. La lutte contre la pollution lumineuse et pour la reconquête du ciel nocturne est à la fois une opportunité d'économies d'énergie et d'argent public. C'est une nécessité pour la protection de la biodiversité nocturne et de notre cadre de vie...

En France selon l'ADEME, 11 millions de points lumineux constituent le parc d'éclairage public national. Ces sources lumineuses consomment environ 1300 MW, soit la puissance produite par une tranche nucléaire récente à pleine charge. L'éclairage public correspond à 41% de la consommation d'électricité des communes et émet annuellement 670 000 tonnes de CO₂.

C'est pourquoi la Commune a délibéré et approuvé la mise en place du dispositif d'extinction de l'éclairage public au printemps 2022, en passant par une période d'essai qui nous permettra de recueillir le ressenti des habitants.



L'extinction de nuit – Pourquoi ?



ÉGLISE

Dès ce mois de janvier et pour une durée indéterminée les cloches de notre église communale cesseront de sonner lors des offices.

En effet, suite au passage du bureau de contrôle, il a été constaté que le balancier des cloches est défectueux.

Les travaux initialement prévus pour le début 2022 doivent être retardés car un dossier de demande de subventions s'impose compte tenu du coût des travaux.

ENCORE UNE ANNÉE PARTICULIÈRE POUR LES ÉLÈVES

Les élèves de l'école de Bélarga portent le masque. Ils continuent à respecter les gestes barrières et les classes ne sont pas brassées. Chaque classe a son entrée dans l'école, les récréations sont organisées à des heures différentes pour ne pas se croiser.

Une classe a dû être fermée pendant 8 jours suite à 2 cas positifs mais un travail à distance a pu être maintenu.

Les projets menés à bien depuis le début de l'année sont les suivants :

- Des interventions musicales hebdomadaires se déroulent dans deux classes (CE2 et CM1/CM2) en partenariat avec l'école de musique de Gignac. L'objectif est d'inventer une chanson et une musique par classe. Alain Schneider est donc venu dans chacune des deux classes afin d'organiser ce travail créatif.

- Une sortie au Sonambule, le 16 novembre, a permis aux enfants des deux classes d'assister au magnifique concert d'Alain Schneider.

A l'initiative de la mairie de Bélarga, le mardi 30 novembre au matin, les enfants des trois classes ont eu la chance d'assister à une intervention de l'association LPO (protection des oiseaux) : des informations précieuses ont pu être collectées, l'observation d'oiseaux des jardins avec les jumelles et la construction d'un nichoir par enfant ont été des activités riches en plaisir et acquisitions de connaissances.

Nous en profitons pour remercier Jean-Marie Bary, les membres de l'association LPO, les agents municipaux et les bénévoles, dont M. James Taylor, présents ce jour-là, dont l'un d'entre eux avait découpé tout le matériel.



Sortie au Sonambule



Montage des nichoirs

EFFECTIFS

Élèves de CP classe de Marie Lilith PATOU : **10**

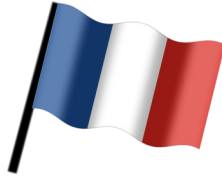
Élèves de CE1 classe de Marie Lilith PATOU : **13**

Élèves de CE2 classe de Jean-Christophe BORT : **22**

Élèves de CM1 classe de Anne MANCA : **13**

Élèves de CM2 classe de Anne MANCA : **12**





Au mois de novembre dernier c'est une assistance nombreuse qui s'est réunie pour la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

Les enfants de l'école, les administrés, les représentants des communautés anglaise et américaine se sont regroupés autour du monument aux morts afin de perpétuer notre devoir de mémoire.

Le Maire, accompagné de son Conseil Municipal a rappelé le lourd tribut que cette guerre meurtrière a engendré et les conséquences désastreuses, humaines et économiques pour notre nation.

Monsieur José Martinez a également lu le message de Madame Geneviève DARRERUSSEC, Secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, avant de déposer la gerbe de fleurs pendant que résonnait la sonnerie aux morts. Il a ensuite énuméré les noms des soldats morts sur les théâtres des opérations extérieures en 2020 et 2021 ainsi que le nom de nos concitoyens qui ont donné leur vie pour sauver la France.

Pour clôturer la cérémonie, l'hymne national a été entonné par Marie-Thérèse Salas et repris par l'assistance avant que le verre de l'amitié ne scelle ce moment d'union.



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Les nouveaux arrivants ont été invités par la municipalité à un apéritif, samedi 2 octobre. José Martinez, le Maire, avait choisi le cadre agréable des trompe-l'œil de la cour de l'école pour leur souhaiter la bienvenue.

Après un petit rappel sur l'histoire du village, Monsieur le Maire les a informés sur les différents services utiles aux habitants. Les Conseillers se sont présentés à leur tour, ils ont détaillé leur mission. Les Présidents des associations présents pour l'occasion ont évoqué les diverses activités proposées... sportives ou culturelles elles sont nombreuses.

Un tour d'horizon bien utile quand on vient d'emménager dans le village, et qui donne la mesure du dynamisme associatif par les activités proposées, ces activités offrent une occasion de se sentir rapidement chez soi dans son nouveau cadre de vie.

Les nouveaux Bélarganais, une trentaine environ, ont ensuite pris le temps de se présenter, indiquant leur profession et le quartier où il venait de s'installer, etc...

La convivialité du moment a fait le reste et chacun a pu échanger, l'un partager ses connaissances du patrimoine local, et l'autre, se satisfaire « du plaisir de vivre entouré de vignes et d'être aussi bien accueilli. ».

ANNULLATION DES FESTIVITÉS

(Extrait du message de Monsieur le Sous Préfet en date du 22 novembre 2021)

« Je viens vers vous car la situation sanitaire se dégrade, l'Europe redevenant l'épicentre de la pandémie, il n'est pas exagéré de dire qu'une cinquième vague se prépare.

Il me paraît important de vous informer des principales préconisations annoncées même si, à ce jour, le préfet n'a pas pris de nouvel arrêté.

Il nous appartient donc de maintenir un effort collectif pour passer cette nouvelle période difficile.

(...)

Dans cet esprit, à l'approche des diverses manifestations festives, je vous demande de :

- * Sensibiliser les organisateurs des fêtes et soirées de fin d'année au strict respect des gestes barrière
- * Éviter les repas dansant pour les aînés en décembre. En pratique le « colis des anciens » sera à privilégier

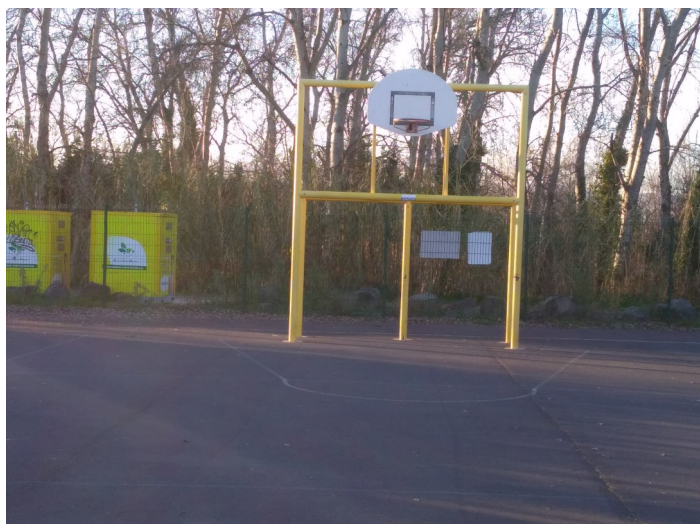
En ce qui concerne la sous-Préfecture de Lodève, je précise qu'elle n'organisera pas de cérémonie de vœux »

Dans ces conditions, la municipalité a pris la décision, avec regret, de ne pas maintenir le repas des Aînés qui devait se tenir le 9 décembre, et la traditionnelle cérémonie des vœux prévue initialement le jeudi 6 janvier 2022.

ILLUMINATIONS DE NOËL

Cette année encore, le parc des illuminations de Noël a été complété, vous avez pu observer les nouvelles décorations installées sur la route de Campagnan.

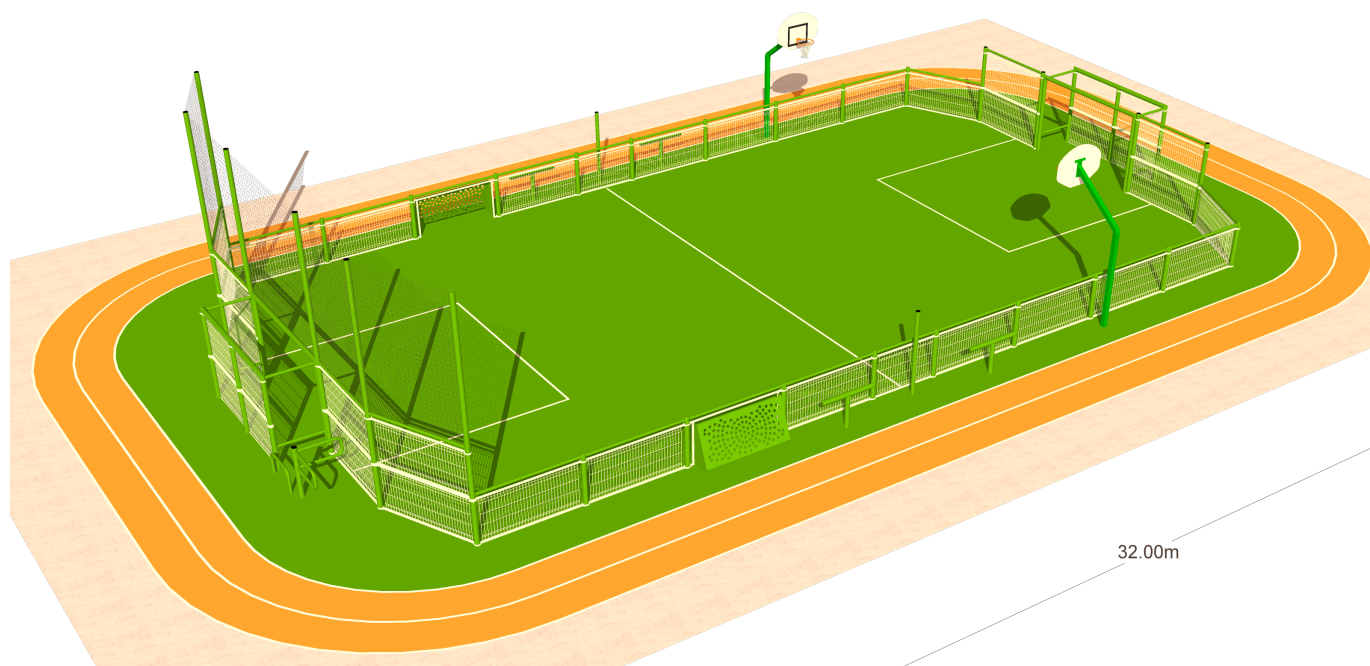
TERRAIN MULTI SPORTS



C'était un projet attendu depuis longtemps pour notre jeunesse bélarganaise et c'est désormais une réalité. La signature d'un terrain multisports pour notre commune a été officialisée auprès du Conseil Municipal du 6 juillet 2021 dernier. Cette installation extérieure et clôturée permettra la pratique de nombreux sports.

Elle sera équipée de deux buts multisports qui peuvent autant servir au football qu'au handball, de deux paniers de basket et d'un filet de volley.

Des palissades basses sur les côtés et plus hautes aux extrémités assurent la tenue des ballons dans l'espace de jeu.



Coût prévisionnel TTC :

65 592 € (54 660 € HT)

Nous sommes en attente du retour des financeurs pour pouvoir démarrer ce chantier. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de ce grand projet.

OPPÉRATION DÉCOUVERTE DES OISEAUX DE NOS JARDINS

C'est un projet ludique et participatif proposé et mis en place par la Mairie de Bélarga et l'association Bélarg'Arts (un grand merci à M. Taylor et Steeve pour leur implication) avec le soutien de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault (CCVH) et de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)

L'objectif de ce projet était de faire découvrir aux élèves du R.P.I. Bélarga/Tressan, les oiseaux « petits et grands » qu'ils observent tous les jours près de chez eux dans leur jardin ou au bord du fleuve Hérault

Comment leur apprendre à les identifier ?

Que peut on faire pour les aider ?

Et si on leur faisait fabriquer des nichoirs !

C'est ainsi que Jean-Marie, James et Steeve ont conçu, fabriqué et rassemblé tous les éléments nécessaires à la confection de 70 nichoirs.

La demi-journée s'est déroulée de la manière suivante :

- ◆ Accueil des instituteurs et des élèves à la salle des fêtes
- ◆ Présentation du projet
- ◆ Briefing sur le montage avec les 12 encadrants
- ◆ Séparation des élèves en deux groupes pour suivre les deux ateliers mis en place

Le premier atelier, pris en charge par les techniciens de la LPO Occitanie, consistait en une découverte sur le terrain pour observer et identifier les oiseaux dans leur espace naturel. Ils ont reçu des informations sur :

- ⇒ Comment donner un petit coup de pouce à la nature ?
- ⇒ Quels oiseaux sont présents ?
- ⇒ Pourquoi installer des nichoirs ?
- ⇒ Pourquoi y en a-t-il tant de différents ?
- ⇒ Où les installer à quelle hauteur et pour quelle espèce ?
- ⇒ Quelle exposition leur donner par rapport au vent et au soleil ?



Pendant ce temps, le second atelier consistait à procéder à l'assemblage et à la construction d'un modèle de nichoir susceptible d'être utilisé par plusieurs espèces d'oiseaux

Ces nichoirs se présentaient sous forme de kit où les pièces nécessaires avaient été répertoriées et repérées par avance par les organisateurs.

Sur les tables, pinceaux, colle à bois sont disposés dans de petits ramequins et attendent nos petits bricoleurs !

C'est en suivant attentivement les informations données par les encadrants que tous ont réussi leur montage.

Après un moment d'échange « questions/réponses » entre adultes et enfants suivi d'un verre de jus d'orange, bien mérité, tous ont rejoint l'école pour prendre le repas de midi. Tous les enfants sont repartis en emportant fièrement chez eux, leur création.

Nous poursuivrons cette action en nous réunissant à nouveau au printemps prochain, pour faire un premier point sur l'occupation (ou pas) de ces 70 nichoirs et dans l'affirmative, par quelles espèces.

Le retour des fiches par les élèves sur les observations faites autour de chez eux, nous permettra de répéter l'opération avec la création de nichoirs adaptés aux espèces le plus souvent observées.

En soirée la population a pu assister à une conférence, très intéressante, donnée par Elia CLAUSURE technicienne de la LPO, sur le thème de la biodiversité.

Merci à tous les participants.



C'est en Mars 2021, lors d'une réunion organisée par la CCVH sur le thème de l'Atlas de la biodiversité que cette idée a germé : **organiser une demi-journée écocitoyenne** de ramassage de déchets.

Nous avons profité de cette occasion pour proposer à deux communes voisines TRESSAN et CAMPAGNAN, de se joindre à nous pour cette action car nous avons tous les mêmes problèmes de dépôts sauvages sur nos communes.

C'est pour lutter contre ce fléau que nos trois communes ont décidé d'agir, en unissant nos moyens, et en mobilisant tous les volontaires.

Une centaine de personnes s'était mobilisée, samedi 16 octobre. Petits et grands ont parcouru villages et alentours pour ramasser les déchets sauvages et la récolte a été fructueuse. Malheureusement trop fructueuse. Ont été collectés des déchets de toutes sortes, pneus, tôle, fil de fer, plastiques, canettes etc... Tout ce qui est censé être déposé dans des containers de tri sélectif ou en déchetterie.

Petit rappel:

Chaque année ce sont des centaines de tonnes de déchets qui se retrouvent dans la nature.

Une partie est emportée par les pluies via le fleuve Hérault et termine son voyage en mer Méditerranée rejoignant les quelques 230 000 tonnes de déchets plastiques annuels avec les conséquences désastreuses sur l'écosystème que tout le monde connaît.

D'autres déchets sont enfouis, ou plus ou moins cachés au beau milieu de nos garrigues ou dans les bois environnants.

Il faut faire prendre conscience aux gens de notre impact sur la nature.

Et il nous incombe de montrer l'exemple aux nouvelles générations : ne plus rien laisser, ne plus rien jeter dans la nature.

Bilan

Cette journée a été une réussite et nous a même surpris sur plusieurs points :

la bonne mobilisation et le bon investissement des habitants des trois communes.

la collecte très impressionnante de déchets, rappelons que ce n'est pas moins que la valeur de quatre camions benne qui ont été remplis et amenés aux déchetteries d'Aspiran et de Gignac (merci aux employés de ces établissements pour leur accueil et leur disponibilité).

la satisfaction de faire quelque chose d'utile tous ensemble et l'esprit d'unité ressenti lors des échanges entre participants.

Après les discours de remerciement des élus présents, les nombreux clichés pris pour immortaliser ce moment de convivialité et de partage, la matinée s'est achevée par un apéritif offert par les trois municipalités, bien mérité et très apprécié par les participants petits et grands.

Ce type d'action sera sans nul doute à renouveler dans le futur : le manque de civisme de certaines personnes est tenace et ce malgré les risques d'amendes élevées !



Nous devons rester mobilisés et, tous ensemble, ne pas baisser les bras !



La bibliothèque est un service public permettant à tous d'accéder à la culture et plus particulièrement à la lecture sous toutes ses formes : romans, albums, bandes dessinées, mangas, textes audio etc... En ce moment nous avons, grâce au prêt entre bibliothèques, plus de 400 CD de musique, et quelques contes musicaux pour les plus jeunes. Nous vous proposerons bientôt des jeux de société en prêt.

Nous présentons régulièrement, grâce à la CCVH, des animations gratuites pour les tout petits tel que les Musi'spectacles, et des rencontres Auteurs pour les élèves de l'école.

C'est ainsi que le 3 novembre dernier la Compagnie la Gamme nous présentait :

Le Voyage des P'tites Z'oreilles

Un voyage sonore et visuel pour très petites oreilles dans les bruits et les images du monde...

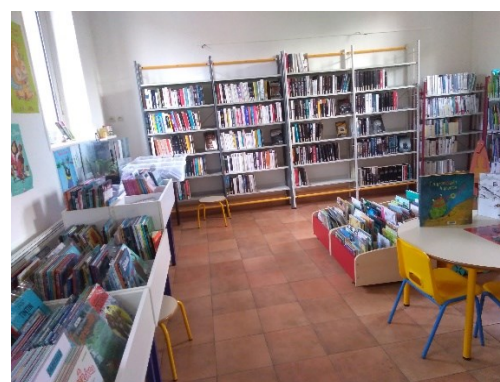
Jeux de doigts, chansons et comptines du monde se succèdent : alto, accordéon, flûte indienne, guitare, cloches, tambours d'eau... offrent des sonorités variées auxquelles viennent s'ajouter les so-

Pour les élèves de primaire l'année sera riche d'une rencontre avec Ronan Badel, ils bénéficieront également d'une expérience de lecture RAP avec Emmanuel Trigano, cette lecture particulière sera suivie d'un mini concert.

Vous pouvez retrouver toutes les animations dans Grain de Culture qui paraît chaque trimestre et est disponible dans votre bibliothèque, à la Mairie et sur le site internet de la CCVH.

LA BIBLIOTHÈQUE RAJEUNIT :

Nouveau mobilier, nouvel agencement grâce à l'investissement de la Commune et au Fond de concours de la CCVH.



INFOS : le nombre de prêts est illimité et la durée est de 4 semaines.

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi de 15h30 à 18h00 jeudi de 16h00 à 18h30.

COORDONNÉES : Téléphone 04 99 57 04 83 e-mails : bibliotheque-belarga@orange.fr

TARIFS : Adultes 10 € / Enfants : gratuit



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Vous avez entre 10 et 16 ans et la vie municipale vous intéresse, venez vous inscrire pour faire partie du Conseil Municipal des Jeunes.

Le Conseil Municipal des jeunes (CMJ) c'est l'occasion de s'impliquer pour sa Commune mais aussi de s'initier à la politique.

Quel est le rôle du Conseil Municipal des Jeunes ?

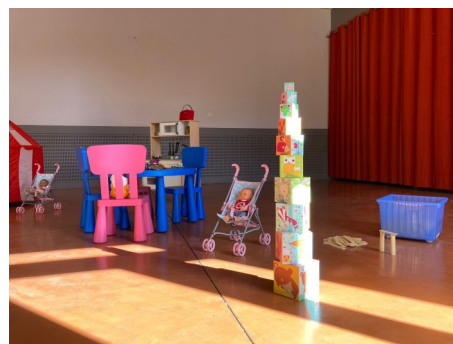
Il permet d'initier les jeunes à la vie politique, de prendre des initiatives, de collecter des idées pour améliorer, grâce à des projets, le cadre de leur municipalité au travers de leur vision d'adolescent.

Lieu d'Accueil Enfants Parents L.A.E.P.

Depuis le 6 octobre 2021, dans le cadre de l'accompagnement à la parentalité, la Commune accueille tous les mercredis de 8h30 à 12h30 un L.A.E.P.

Il permet aux parents et aux enfants de **moins** de 6 ans d'échanger, accompagnés et encadrés par une équipe de professionnels qui proposent des activités permettant à tous de s'épanouir et de renforcer les liens.

Si vous êtes intéressé vous pouvez contacter le 04.67.69.00.81 afin de vous inscrire. Cette animation est gratuite bien évidemment.



COMMISSION ÉCOLE

L'équipe municipale a mis en place plusieurs actions afin de garder un lien avec tous les partenaires de la scolarité des enfants du R.P.I. et assurer un bon déroulement de la vie scolaire :

- ◆ Des rencontres régulières avec les représentants des parents d'élèves
- ◆ Un portail famille afin de faciliter l'inscription et le paiement à la fois de la cantine et de la garderie
- ◆ L'achat et l'installation de tableaux interactifs dans chacune des classes

ET AVANT LES VACANCES

Les enfants et leurs parents avaient été sollicités pour procéder à la décoration des sapins installés sur la place, un grand merci à tous les participants et particulièrement à l'équipe des D.P.E (Délégués des Parents d'Élèves).

Les enfants fréquentant la cantine et la garderie ont été gâtés d'abord avec un repas « amélioré » à midi et ensuite avec un goûter offert par la Municipalité, accompagné de nouveaux jeux (7 familles, jungle speed, yams ...) de quoi rendre le temps de garderie encore plus récréatif.



LA SOPHIE BÉLARGANAISE

Le vendredi 5 novembre 2021, l'assemblée générale a rassemble licenciés et adhérents à la salle de la pétanque.

Après quelques mots de bienvenue, le président Jean-Paul Carrière a donné lecture du bilan moral, du bilan d'activité et du bilan sportif de la saison 2021.

Vu la situation actuelle de la pandémie du Covid 19, les concours inter-villages n'ont pas eu lieu.

En ce qui concerne le championnat des clubs, nous terminons 1er du groupe et perdons contre une belle équipe de Caux en sortie de poule.

Tous les championnats du secteur ont été annulés.

Mais au secteur pour les championnats de l'Hérault une équipe s'est qualifiée en triplète à Paulhan. Ils se sont bien battus mais perdent en barrage contre une équipe à leur portée.

DOMMAGE POUR L' EQUIPE DE REMY-HUSSEIN-MICHEL

BRAVO A CETTE EQUIPE ET A TOUS LES JOEUSES ET JOUEURS QUI REPRESENTENT LE CLUB !

Pour la saison 2022 nous attendons le calendrier compte tenu de la situation.

A la fin de la réunion il fallait renouveler le bureau et a la grande surprise J.P Carrière nous annonce qu'il arrêta la présidence.

Il fallait donc reconstruire un nouveau bureau pour sauver le club.

Donc 4 licenciés se sont présentés et élus à l'unanimité

Le nouveau bureau a été renouvelé et se compose :

PRESIDENT : LOBSTEIN REMY

VICE PRESIDENT : NIEL THIERRY

SECRETAIRE : DE SOUSA TONY

TRESORIER : FIQUET LIONEL

Je tiens à remercier M. J.P CARRIERE et sa femme pour ces 15 ans en tant que président de Bélarga.

Il s'est dépensé corps et âmes pour ce club pour l'organisation de divers concours, les festivités du village, les brascades, les sardinades, les jeunes du village.

BRAVO JEAN PAUL

Merci aussi au trésorier YVAN MARTINET qui pendant des années a maintenu à flot les comptes du club, sans oublier le reste des membres du bureau.

Un grand merci à tous les bénévoles qui durant toute la saison, donnent de leur personne pour animer le club.

le 15 janvier 2022, nous avons convié, autour d'une galette de l'amitié, licenciés et adhérents à la salle de la pétanque.

Si vous aimez la pétanque, venez nous rejoindre, nous vous recevrons très cordialement.



JUDO CLUB

Depuis près de 10 ans le judo club de Bélarga permet aux enfants de s'initier ou de poursuivre leur apprentissage du judo.

Trois cours ont lieu le mardi à la salle des fêtes :

- ◆ Un cours de Baby-judo pour les enfants de 4 à 6 ans de 17h30 à 18h15
- ◆ Un cours de judo pour les enfants de plus de 6 ans de 18h15 à 19h15
- ◆ Un cours adultes de Jujitsu Self-défense de 19h15 à 21 heures

Au plaisir de vous voir fouler les tatamis.



Le 25 Novembre 2021 à 17 heures, les membres de l'association, Après-Midi Récréatives Bélarganais se sont réunis à la salle des fêtes de Bélarga en Assemblée Générale, afin de renouveler la composition du bureau suite au décès de sa Présidente, Madame Andrée Cousin, et à la démission de plusieurs membres.

L'association comptant 52 membres dont 45 présents lors de l'assemblée générale, l'élection et la composition du nouveau bureau ont pu être validées.

Ont été nommés et élus à l'unanimité :

Président : Jean-Michel COUSIN,

Vice-Présidente : Monique FLORES

Trésorière : Marie JUMELET

Secrétaire : Thérèse FIEVET



Les après-midi récréatifs du JEUDI reprendront dès que la situation sanitaire le permettra, quant aux sorties :

- * Les danses Celtiques du 15 mars au Palais des Congrès
- * Voyage dans la Cerdagne
- * Mini croisière en catamaran

elles sont soumises aux mêmes contraintes.

Vous pouvez vous tenir informé en contactant le Président Jean-Michel au 06.13.02.13.85 ou au 04.67.25.19.55

BELARG'ARTS

« Le lien social en milieu rural par le biais d'activités artistiques et culturelles ».

ATELIERS D'ART.

En 2021, nos cours d'art ont englobé dessin, aquarelle, fusain et encre de chine, parmi d'autres supports.

Les sujets incluaient : natures mortes, modèles vivants, paysage, fleurs et arbres, vues en perspective du village et d'objets divers. Ces ateliers ont pu continuer pendant les périodes de confinement, grâce à des cours virtuels. Ils fournissent ainsi un solide soutien aux membres pendant ces temps difficile; nos étudiants viennent de Bélarga ou des communes avoisinantes.

Les cours de dessin de Bélarg'arts sont animés par Emmanuelle Jamme, artiste et professeur, et sont adaptés à tous les niveaux. Ils se tiennent chaque mardi de 10h - 12h au Château de Bélarga.

Carnets -

5 cours : 60€

10 cours : 100€

2 heures de cours: 15€.

Renseignements auprès de Patricia : 07 50 57 51 83

EXPOSITIONS.

La pandémie a, cette année encore, limité nos possibilités d'expositions. L'association en a néanmoins, organisé deux : La première s'est tenue, en association avec le conseil municipal, le 14 juillet à la Salle des Fêtes de Bélarga (affiches réalisées à partir des travaux effectués lors de nos cours de dessin en 2021).

En novembre, nous avons également exposé 58 dessins, en noir et blanc, à la médiathèque de Paulhan.

L'année prochaine, nous espérons poursuivre notre tradition estivale avec une exposition d'œuvres, des ateliers d'art, un quiz, une soirée musicale et en guise de final un repas artistique lors duquel tous les adhérents sont conviés.

VISITES

Nous avons maintenu nos visites culturelles durant l'année dernière. Quand il y avait des restrictions anti-covid pour les musées et galeries, nous avons essayé de trouver des sorties en extérieur, comme les fresques de Béziers et la promenade des sculptures autour de Montagnac. Nous sommes allés en covoiturage aux musées de Lodève, Sérignan, Paul Valéry à Sète et une fois encore à Béziers pour voir les illuminations et le son et lumière de la fin d'été.

Ces visites sont toujours un véritable moment de plaisir et d'échanges : c'est l'occasion d'en tirer une source d'inspiration pour nos travaux artistiques, d'échanger entre nous. Elles nous permettent aussi de créer des liens ainsi que de consolider nos amitiés déjà existantes. Le petit pot convivial pris après chaque visite est aussi un moment fort apprécié de tous.

Visites culturelles, généralement le dernier jeudi de chaque mois. Un co-voiturage est systématiquement proposé :

Départs du centre de Bélarga le plus souvent en début d'après-midi.

Réservations et renseignements : Patricia 07 50 57 51 83

ANIMATIONS

Cette année, Belarg'arts a recommencé à participer à d'autres animations en partenariat avec la Mairie de Bélarga, et ainsi nous avons assisté aux réunions de préparation à la fois pour les célébrations du 14 juillet (comme évoqué précédemment) ainsi qu'à la Journée des Associations en septembre.

Nous sommes impatients de participer aux futurs événements, notamment à un nouveau marché nocturne à Bélarga, si les circonstances le permettent.

**AU REVOIR JULIA**

Elle aimait le mauve,
 Elle en mettait partout dans sa vie,
 Elle aimait les fleurs, les chats, le muscat,
 Elle aimait faire la fête avec ses amis,
 Elle aimait son village et ses habitants,
 Beaucoup l'appelait mamie,
 Et nous aimions Julia.

Son courage face aux épreuves de la vie, son obstination face à l'adversité, sa générosité, son optimisme communicatif ont toujours été des repères solides pour ses amis et sa famille, un exemple auquel chacun pouvait se raccrocher lors des périodes sombres de notre vie.

Membre actif depuis la création de l'association Bélargart's, elle a toujours illuminé par sa présence nos différentes réalisations.

Amie fidèle, elle était chère à nos cœurs.

Julia nous a quitté au matin du 26 décembre à Lamalou.

Le vide qu'elle laisse dans nos cœurs est immense.

Avec le départ de Julia, c'est une page de l'histoire bélarganaise et de notre association qui se tourne.

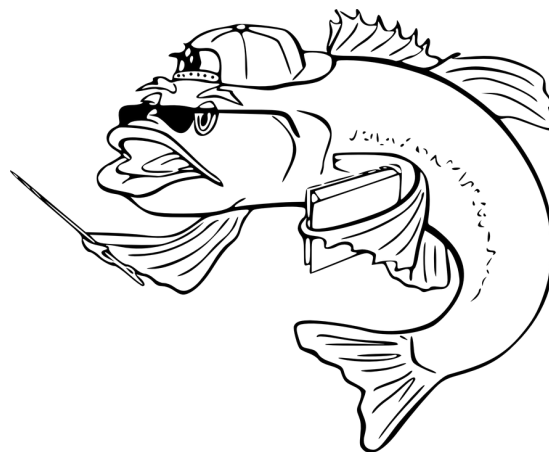


L'HAMEÇON INDÉPENDANT

L'équipe de l'hameçon indépendant Bélarga -Tressan -Aspiran vous donne rendez-vous pour des lâchés de truites les :

5 et 26 mars -16 avril -7 mai

et pour toutes autres manifestations (lotos, journée des associations etc...)



MUSICALEMENT

Un apprentissage de la guitare sans solfège

Depuis la rentrée scolaire, la musique résonne à la salle des fêtes de BELARGA. Les cours de guitare sont depuis octobre dispensés par Andrés Castello, qui enseigne cette discipline sur un concept pédagogique longuement réfléchi.

« J'avais envie de transmettre mon expérience musicale.

Apprendre la musique développe les capacités d'écoute, de concentration, de mémoire et de socialisation.

L'important c'est de pouvoir développer la personnalité musicale de chacun...

Après ces 2 dernières années de crise sanitaire et sociale, la musique remet au bon ton ces liens quelque peu oubliés » confie-t-il.

Enfants, Ados, Adultes Débutants ou intermédiaires, retrouvez les cours de guitare d'Andrés à la salle des associations tous les mardis de 17h45 à 18h45.

Tel 06 45 88 05 73

site internet : <http://coursdeguitaredeandres.e-monsite.com/>



URBANISME

Nombre de déclarations d'aliéner (D.I.A.) :	53
Nombre de déclaration préalable (DP) :	26
Nombre de permis de construire :	33 + 4 PC modificatifs
Nombre de permis d'aménager (PA) :	4
Nombre de recours contentieux :	8
Nombre de recours gracieux :	13

AMÉNAGEMENT

ROUTE DE PLAISSAN

C'est un projet de mandature qui nous tient à cœur : aménager et sécuriser la route de la Croix Saint-Antoine qui avec l'Avenue du Grand Chemin est considérée comme voirie structurante de notre village.

Le projet s'inscrit dans le cadre de l'aménagement du cœur du village. Il a pour but principal d'améliorer la qualité d'usage de l'espace-public, de sécuriser les déplacements vers les équipements publics : école, bibliothèque, poste, etc.

Actuellement, la route de la Croix Saint-Antoine se caractérise par une voie en enrobé relativement large est très dégradée, l'absence de trottoir rendant les cheminements piétons relativement dangereux (l'espace piétons est délimité de la voie par un simple marquage au sol peu lisible) et l'absence d'arrêt bus pour les lycéens et collégiens

Les objectifs de ce projet sont pour les véhicules de réorganiser leur circulation ainsi que celle des autocars pour la desserte du lycée et collège, de contraindre les vitesses de circulation automobile pour améliorer la sécurité, de créer une zone de rencontre pour faire cohabiter de manière apaisée dans un même espace les piétons et les véhicules. De plus et pour ce qui concerne la circulation des piétons, il s'agira de créer un maillage piétonnier à l'échelle du quartier, de sécuriser les cheminements et les traversées sur une largeur confortable et de permettre aux personnes à mobilité réduite de pouvoir circuler en sécurité. Enfin, nous souhaitons permettre aux cyclistes de pouvoir circuler sur des zones sécurisées.

Pour un projet d'une telle ampleur des études préalables sont nécessaires et c'est dans cette phase que nous nous sommes engagés.

Les études seront conçues et réalisées par le Conseil Départemental de l'Hérault, s'agissant d'une voirie départementale. Ces études engloberont également l'enfouissement et éventuellement la reprise des réseaux (électricité, téléphonie, pluvial ...).

Le montant prévisionnel des travaux, estimé à ce jour, s'élève à 710 000 €.

Nous sommes en attente du retour des financeurs pour pouvoir lancer les études. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de ce grand projet.



Bélarça compte désormais un centenaire parmi sa population

Il y avait beaucoup d'émotion ce 21 décembre lors de l'anniversaire de Monsieur Noël GASC qui soufflait ses 100 bougies et affichait une forme et un entrain « du tonnerre ».

Né à Bélarça en 1921, ce cadet d'une fratrie de 7 enfants perd ses parents très jeune. en 1945 il épouse « Manou » qui lui donnera deux enfants Etienne et Elisabeth.



Il exerce tout d'abord le métier de pêcheur professionnel durant la guerre, puis ouvrier agricole pendant quelques années, trouve enfin sa voie et ouvre la « Boulangerie-Épicerie » qu'il a tenue, aidé de son épouse, pendant 36 ans. Très affecté par la disparition de celle-ci en 2013, il se remet néanmoins entouré des attentions et de l'affection des siens et poursuit son chemin.

Noël est amoureux de son village et du fleuve Hérault qui le traverse, il ne les a jamais quittés, et on peut encore le croiser arpétant les rues et les berges.

C'est entouré de ses enfants, petits enfants et arrières petits enfants qu'il s'est vu remettre par Monsieur José Martinez, Maire, une sculpture symbolisant les lieux chers à son cœur et auxquels il reste très attaché.



COMMERÇANTS ET ARTISANS

Mme TCHEKINIAN "l'épicerie"	09.50.51.48.65 www.epicerie-belarga.fr lepicericdebelarga@free.fr	2, place de la République
M. CANADAS "Paella Del Chuly"	06.84.27.29.57	2 chemin des Eaux Basses
Mme VATOU Nicole "Traiteur"	04. 67.25.10.03 / 06.13.42.05.18 vatoutraiteur@wanadoo.fr	13, rue du Barry
Mme DUREUX Cécile M. DUREUX Ludovic Infirmiers	04.67.24.35.88 / 06.13.42.05.18 assistanceinfirmiere@laposte.net	5 rue de l'Eglise
M. MAURICE Frédéric Maçonnerie	06.60.92.03.66 fred.maurice@hotmail.com	12 route de la Croix Saint Antoine
M. ORTEGA Dimitri A.S.E.R.V. Automatismes, systèmes d'alarme, électricité, réseaux, vidéo, climatisation	06.36.19.37.85	3, rue du Barry
M. FILLIETTE Jean-Claude Electricité	06.13.28.12.12 / 04.67.25.29.31	6 chemin des Combettes
M. EL HADRI Samir Energie solaire	04.67.25.71.19	8 rue les Berges de l'Hérault
M. SGHIR Ahmed Plomberie - Chauffage	06.60.05.15.49	7 rue des Arbousiers
M. PETIT Jonathan plomberie - chauffage	07.67.21.64.01 jonathanpetit34@hotmail.com	29 avenue du Grand Chemin
SARL Taxi GT	06.03.18.15.04	15 chemin des Condamines
M. SEBA Frédéric sécurité	06.08.40.47.48	3 lotissement Côté Vignes
M. MARGUERITE Jean-Louis Languedoc Prévention	04.67.24.85.51 / 06.03.89.12.15 languedocprevention@hotmail.com	24 rue des Arbousiers
M. PEREZ Christophe bureau d'études CREATEC34	06.06.58.52.49 be.createc34@gmail.com	9 bis route de la Croix St Antoine
M. PEREZ Christophe Ingénierie Études techniques	06.03.58.52.49	
M. PEREZ Christophe Kara Dance Évènements	06.03.58.52.49	
M. SORLIN Laury Bureau d'études	06.87.02.59.88 btels.contact@gmail.com	12 lotissement Côté Vignes

COMMERÇANTS ET ARTISANS SUITE

M. ALLINGRY Jérôme garage A.M.G.A.	06.16.99.24.57./04.99.57.04.39 jerome.allingry@orange.fr	12 avenue du Grand Chemin
M. BONSIGNORI David menuisier plaquiste	06.84.40.42.22. dbpro-pose@hotmail.com	12 route de la croix St Antoine
M. DOYE Jonathan réparation matériel motoculture et travaux publics	06.27.19.97.45 jdsolutionsmeca.fr	
M. Mme CAZOTTE Didier et Natalie Mouliniers producteurs	06.13.07.67.51	Domaine de Bussac
M. Mme SIOHAN Michel et France Domaine des 4 amours	04.67.24.60.89 / 06.33.65.15.39 fmsiohan@wanadoo.fr	8 route de la Croix St Antoine
Mme PAVÉ Angélique coiffeuse à domicile	06.30.33.26.61	chemin du Champ du Four
M. FORTE Frédéric FL'EVENTS	06.75.49.15.59 evenementdelf134@gmail.com	27 avenue du Grand Chemin
Les créas de Méléva Emballages écologiques beewraps	06.15.92.85.51 lescreasdemeleva@nordnet.fr	

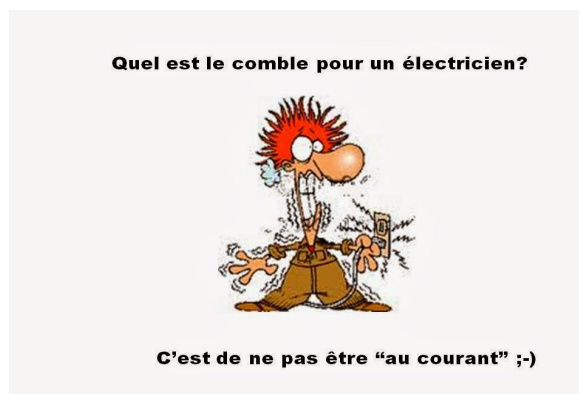
COMMERCE AMBULANTS SUR LA PLACE

BOUCHERIE tous les mardis matin

CAZA PIZZA tous les jeudis soir (vers 17h30)

COIFFEUR 1 mardi tous les 15 jours


CONCHYLICULTEUR chaque vendredi de 9h à 12h



Recensement de la population 2022

Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !

Encore plus simple par internet :

 le-recensement-et-moi.fr



**Le recensement démarre le 20 janvier.
Vous serez prévenu par votre mairie.**